



Lille, le 23 juin 2021

Madame Isabelle DUCROUX
Directrice IFSI-IFAS

☎ Secrétariat: 03.20.44.60.75

OBJET : Notice de rentrée IFAS Promotion 2021/2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes admis(e) à l'Institut de Formation des Aides-Soignants et je vous en félicite. Vous trouverez ci-après les informations relatives à la rentrée 2021.

Dans ce cadre, avant le 30 juillet 2021 dernier délai et au plus vite, vous devez nous renvoyer :

- la liste des pièces demandées dans l'annexe 1
- la fiche de renseignements complétée (annexe 2)
- compléter le formulaire en ligne « Demande d'informations pour financement » via le lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeh2fvaZM4s6k9KqWjfCknxJGK05zbMMtt37bKdcZAQouZYtg/viewform?usp=pp_url
- Pour les demandeurs d'emploi : merci de joindre à votre dossier, une notification de Pôle Emploi mentionnant votre date d'inscription et le numéro d'identifiant ainsi que l'indemnisation ou non de Pôle Emploi.

La pré-rentrée est prévue le **Jeudi 2 septembre 2021 à 09 h 00** - Institut GERNEZ RIEUX - CHU LILLE.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Isabelle DUCROUX

INFORMATIONS PRATIQUES :

I - DEJEUNER AU SELF DE L'INSTITUT A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

Si vous souhaitez déjeuner au self de l'institut dès le 3 septembre 2021, vous pourrez acheter des tickets repas (dans l'attente de votre carte de rechargement).

Paiement par chèque, argent liquide ou carte bleue.

II - LOGEMENT A L'INTERNAT DE L'INSTITUT GERNEZ RIEUX

Si vous souhaitez un hébergement à l'Institut Gernez Rieux pour la rentrée de Septembre 2021, merci de compléter, dater et signer le formulaire de demande de logement joint en annexe et l'envoyer sans attendre au Service Accueil et Hébergement du CHU de LILLE dont l'adresse figure en bas à droite du formulaire.

Attention, les demandes étant nombreuses, si vous désirez un logement pour la rentrée, nous vous conseillons d'envoyer rapidement votre demande, celles-ci étant gérées par ordre d'arrivée.



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
AVANT LE 30 JUILLET 2021**

- LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER (ANNEXE 2)
- COMPLÉTER LE FORMULAIRE EN LIGNE « DEMANDE D'INFORMATIONS FINANCEMENT ». https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeh2fvaZM4s6k9KqWjfCknxJGK05zbMMtt37bKdcZAQouZYtg/viewform?usp=pp_url
 - **Pour les demandeurs d'emploi** : merci de joindre à votre dossier, une notification de Pôle Emploi mentionnant votre date d'inscription et le numéro d'identifiant ainsi que l'indemnisation ou non de Pôle Emploi.
- UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO, EN COURS DE VALIDITÉ :**
 - Carte Nationale d'Identité ou Passeport français
 - Ou
 - Titre de séjour valide à l'entrée en formation et pour la présentation au DEAS pour les ressortissants hors union européenne.
- UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE INDIQUANT VOTRE NUMÉRO PERSONNEL DE SÉCURITÉ SOCIALE.**
- 2 PHOTOS D'IDENTITÉ RÉCENTES AU FORMAT STANDARD**
- LE DOSSIER MÉDICAL** : en référence aux textes réglementaires en vigueur.
 - 1) Certificat médical établi par un **médecin agréé***, attestant « que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'Aide-Soignante ».
 - 2) Attestation médicale jointe en annexe 3 à faire remplir et signer par le médecin traitant attestant que le candidat est valablement immunisé contre :
 - * la diphtérie,
 - * le tétanos,
 - * la poliomyélite
 - * l'hépatite B

Suite au décret n° 2019-149 du 27 février 2019 modifiant le décret n° 2007-1111 du 17 juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG, qui porte sur la suspension, pour certaines activités et professions, de l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG, et depuis le 1/04/2019, la vaccination contre la tuberculose n'est plus obligatoire.

Compte tenu de la crise sanitaire en cours, la vaccination anti-covid est obligatoire.

Les candidats dont le dossier médical serait incomplet ne pourront pas entrer en formation, l'accès en stage étant rendu impossible.

* Vous pouvez trouver l'adresse d'un médecin agréé près de votre domicile en tapant « médecin agréé ARS (suivi de votre département) » (exemple : « médecin agréé ARS HAUTS DE FRANCE ») dans votre moteur de recherche sur Internet.

Vous trouverez en annexe, la liste des médecins agréés situés dans le Département du NORD.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMPLIR TRES PRECISEMENT

Rentrée IFAS : le 3 septembre 2021

IFAS CHU DE LILLE

NOM DE L'ELEVE :

PROMOTION : 2021/2022

PRENOM :

AUTRES PRENOM(S) :

ETAT CIVIL

- Sexe :
- Date et lieu de naissance : Département :
- Age : Pays :
- Numéro de Sécurité Sociale :
- Nationalité :
- Situation familiale :
- Téléphone personnel :
- Adresse mail :
- En cas d'urgence :
- NOM et Prénom de la personne à prévenir :
 - Lien de parenté :
 - Téléphone fixe :
 - Téléphone portable :
 - Adresse mail :
- Moyen de locomotion pendant la formation (voiture personnelle, transport en commun, moto, vélo) :

ADRESSE COURANTE :**ADRESSE DURANT LA SCOLARITE : (à préciser obligatoirement pour les affectations de stage)****AIDE FINANCIERE**

- Bourse du Conseil Régional
- Droit Individuel à la Formation (DIF)
- Pôle Emploi*
- Etudes Promotionnelles
- Autre

*Si Pôle Emploi, préciser si : indemnisé ou non

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

- Enseignement général
- Baccalauréat : D.A.E.U. Validation des acquis
- Diplôme obtenu filière : type : Date :
- Enseignement supérieur et/ou professionnel
- Niveau d'études :
- Diplômes obtenus et dates d'obtention :
- Dernière activité professionnelle
- Fonction exercée :
- Lieu d'exercice, établissements et services :
- Période :
- Activité professionnelles antérieures :
- Instituts, Ecoles déjà fréquentés :

ATTESTATION MEDICALE
d'immunisation et de vaccinations obligatoires

(INSTRUCTION N° DGS/RI1/RI2/2014/21 du 21 janvier 2014 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique)

Dr Nom Prénom
Titre et qualification
Adresse
Téléphone

Lieu, date

Je, soussigné(e) Dr _____, certifie que M / Me
Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le _____

- Candidat(e) à l'inscription à (*entourer la filière choisie*) :

- professions médicales et pharmaceutiques : médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme ou pharmacien ;
- autres professions de santé : aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, infirmier, infirmier spécialisé, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, technicien en analyses biomédicales.

a été vacciné(e) :

- **Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite :**

Dernier Rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° lot

- **Contre la fièvre typhoïde** depuis moins de 3 ans (*pour les élèves, étudiants ou professionnels de santé ayant un stage ou une activité à risque de contamination dans un laboratoire de biologie médicale, i.e. lors de la manipulation d'échantillons biologiques, en particulier de selles, susceptibles de contenir des salmonelles*) :

Nom du vaccin	Date	N° lot

- **Contre l'hépatite B**, selon les conditions définies au verso, il/elle est considéré(e) comme (*raier les mentions inutiles*) :

- immunisé(e) contre l'hépatite B : oui non
- non répondeur(se) à la vaccination : oui non

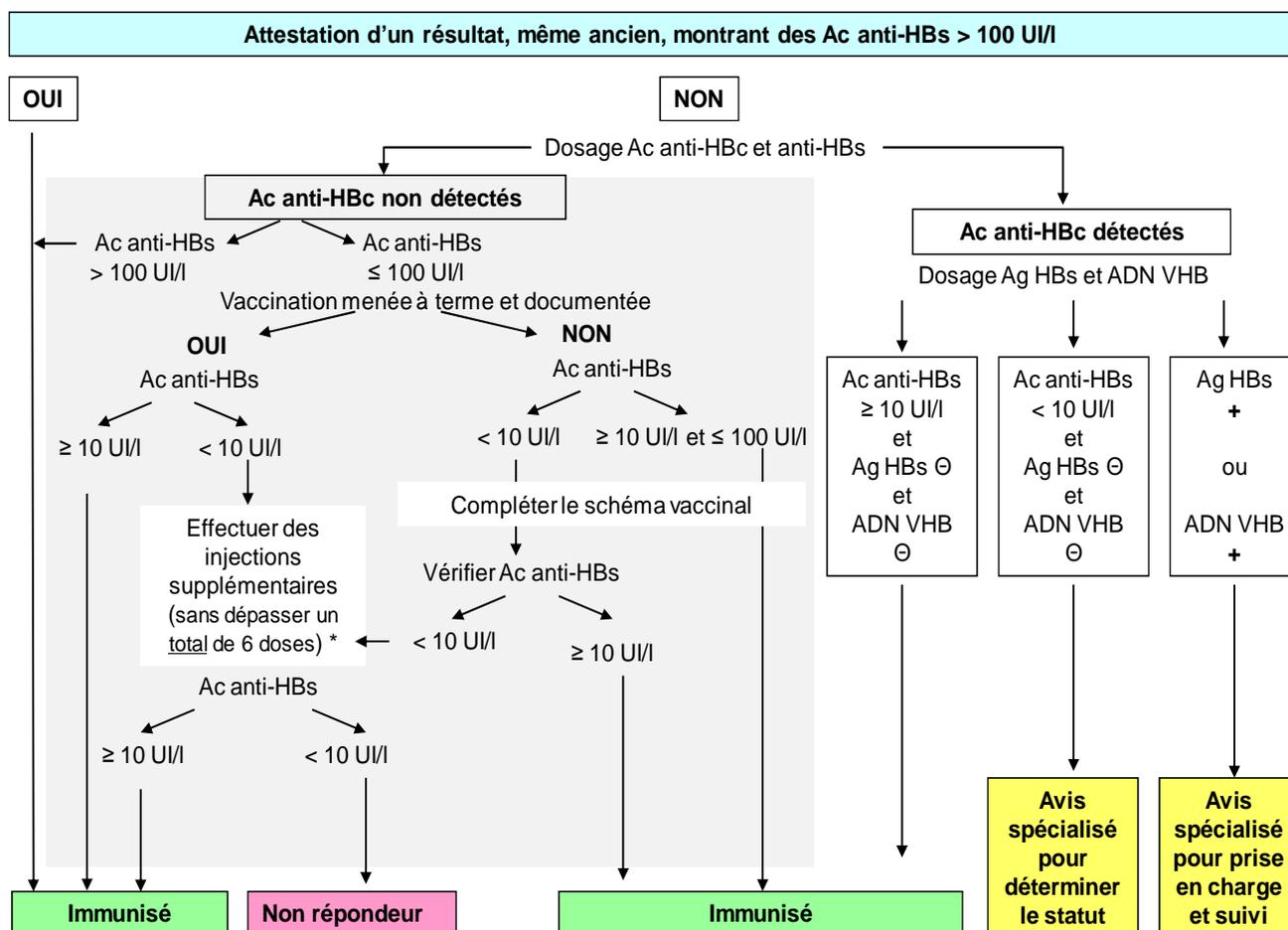
- **Par le BCG** (*obligatoire aussi pour d'autres filières d'études*) :

Vaccin intradermique ou Monovax®	Date (dernier vaccin)	N° lot
IDR à la tuberculine	date	Résultat (<i>en mm</i>)

Signature et cachet du médecin

Nota bene : Selon le calendrier vaccinal en vigueur, pour ces professionnels de santé, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la rubéole, la varicelle et la grippe saisonnière.

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur (cf. Site du ministère chargé de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOGEMENT A L'INSTITUT GERNEZ RIEUX

Joindre obligatoirement un chèque de 45 € à l'ordre du trésor public pour les frais de dossier *.

* Frais de gestion du dossier payable au moment de la réception du formulaire de demande de logement pour en valider la prise en compte. La somme reste indépendante de la réponse accordée et n'est pas remboursable, non plus en cas de désistement.

Cadre réservé au service Accueil et hébergement :

Date de réception de la demande :

Réponse transmise le :

A compléter et à renvoyer à l'adresse indiquée :

1^{ère} demande d'hébergement

Demande de prolongation de la période d'hébergement

Monsieur Madame

Nom : Nom (marital) :

Prénom :

Adresse de correspondance :

Courriel :@.....

☎ Domicile : 📞 Portable :

Je suis admis(e) en tant que (Cochez la case correspondante ci-dessous) pour la période concernée * :

*** Joindre un certificat de scolarité ou de stage pour la période concernée (attestation à renouveler pour chaque nouvelle année de formation).**

Du Au

- | | | | |
|------------------------------------|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> IFCS | <input type="checkbox"/> IFAS | <input type="checkbox"/> IFA | <input type="checkbox"/> Ecole de Puéricultrices |
| <input type="checkbox"/> IFSI | <input type="checkbox"/> Ecole Sage-femme | <input type="checkbox"/> Préparateur en pharmacie | <input type="checkbox"/> CESU |
| <input type="checkbox"/> IADE | <input type="checkbox"/> Interne | <input type="checkbox"/> Inter-CHU | <input type="checkbox"/> FFI |
| <input type="checkbox"/> Stagiaire | <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)..... | | |

J'aimerais bénéficier d'une chambre à l'internat de l'Institut Gernez Rieux pour la période suivante :

Du Au

Date de la demande :

Signature :

Cachet de l'école obligatoire :
(Pour les écoles ou instituts)

Demande à adresser à :

Service Accueil et hébergement
CHU de Lille – Institut Gernez Rieux
2 Rue du Docteur Schweitzer
59037 Lille Cedex
✉ INTERNATIGR@chru-lille.fr

Remarques:

- ❖ ce formulaire ne vaut pas acceptation définitive. La décision vous sera communiquée par retour de courrier.
- ❖ La réception du formulaire de demande de logement pour les élèves des écoles et instituts doit parvenir impérativement avant le 16 juillet de l'année concernée.



PRÉFET DU NORD

Direction
Départementale de
la Cohésion sociale du
Nord
Secrétariat Général
Comité médical
Commission de Réforme

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

**Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- Vu la circulaire FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service ;
- Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00027/C en date du 13 mars 2006 relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;
- Vu l'instruction N°DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 juin 2018 portant délégation de signature à Madame Laurence LECOUSTRE directrice départementale de la cohésion sociale du Nord par intérim ;
- Vu l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 4 août 2015

Vu l'avis favorable du 28/02/2017, 10/04/2018, 25/06/2018 du Conseil Départemental du Nord de l'Ordre des Médecins ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de l'Agence Régional de Santé ;

ARRETE

Article 1^{er} : sont nommés en qualité de médecins agréés

GENERALISTES :

Arrondissement de Lille

- BARDOEL Bruno
29 C, rue Lutun
59116 HOUPLINES
- BLANCKAERT Patrick
3, rue Jean Jaurès
59113 SECLIN
- BOUCLY Patrick
2, rue de Thionville
59000 LILLE
- BOUNOUA Hervé
152, rue de Douai
59000 LILLE
- BURO Robert
166, rue de Paris
59800 LILLE
- CHOUARBI Fadila
43, rue d'Angleterre
59000 LILLE
- COCQUEEL Patrice
115, rue du Général De gaulle
59110 LA MADELEINE
- COUTER Jean-Pierre
108 B rue de Tourcoing
59960 Neuville-en-Ferrain
- CRUYPENINCK Hervé
90, rue Sadi Carnot
59320 HAUBOURDIN
- COUSIN Denis
77, rue du Caire
59100 ROUBAIX
- DABLEMONT Yves
96, rue du Collège
59100 ROUBAIX
- DEBOISSY Luc
Cité administrative 17^{ème} étage
Rue de Tournai BP 2012
59012 LILLE CEDEX
- DEBOU Didier
56 bis, boulevard du Général Leclerc
59071 ROUBAIX CEDEX
- DELANNOY Jean-Christophe
75, rue de Mouvaux
59200 TOURCOING

- DELBERGHE Dany
118, rue Decrême
59100 ROUBAIX
- DENIS Philippe
52, rue du Buisson
59800 LILLE
- DESHORGUE Jacques
25, Grand Place BP 50623
59100 ROUBAIX
- DUDENKO Pascal
1033 A Avenue de la République
59700 MARCQ EN BAROEUL
- DYMNY François
152 rue de Douai
59000 LILLE
- FROMONT Anne-Catherine
67, Boulevard Vauban
59000 LILLE
- GHEERAERT Pierre
4, allée des Blés d'Or
59115 LEERS
- KELLY Frédérique
27 rue Pierre de Roubaix
59100 ROUBAIX
- LECLERCQ Fabien
3, rue Roger Salengro
59112 ANNOEULLIN
- LEROUX Patrick
28, rue Maurice Bouchery
59480 LA BASSEE
- LOUVET Rémy
41, avenue du Docteur Albert
Schweitzer 59510 HEM
- MASSET Cécile
67, Boulevard Vauban
59000 LILLE
- RELIQUET Vincent
108 BIS, rue de Tourcoing
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN
- ROLLET Marc
15, rue de l'Apothicaire
59560 COMINES
- SEGUIN Bruno
27, rue Pierre de Roubaix
59100 ROUBAIX
- SINGER Philippe
293, rue du Saut du Loup
59170 MERIGNIES
- TILMAN-ROBVEILLE Fabienne
27, rue Roger Salengro
59112 ANNOEULLIN
- VANDAMME Pierre
27, rue des Déportés
59280 ARMENTIERES
- VELUT Xavier
27/B04, rue Marceau
59420 MOUVAUX
- VOGEL Marc
1, rue des Déportés
59390 TOUFLERS

- WAROQUIER Alain Roger
110, rue du Général de Gaulle
59211 SANTES
- WELSCHBILLIG Marc
4, rue d'Alembert
59000 LILLE
- WILLEMS Thierry
115, rue du Général Leclerc
59510 HEM

Arrondissement d'Avesnes

- HUYGHE Dominique
104, Grande Rue
59138 PONT-SUR-SAMBRE
- KARKOUTLY Walid
146, route de Feignies
59600 MAUBEUGE

Arrondissement de Cambrai

- DEVAUX Alain
1, place de la Mairie
59267 PROVILLE
- DUCHANGE Amédée
10, rue Nationale
59540 INCHY
- DURIEZ Marc-Henri
84, rue Sadl Carnot
59129 AVESNES LES AUBERT
- MAGDZIAREK Alain
52, rue Gauthier
59400 CAMBRAI
- ROESCH Gilles
28, Avenue du Marechal Foch
59142 VILLERS-OUTREAU

Arrondissement de Douai

- DUCOURANT Sébastien
293 rue de Fiers
59500 DOUAI
- SAIMI Rachid
Résidence d'Artois
519 Boulevard de la République
59500 DOUAI
- SOULARY Jean-Claude
1, rue A et G Martel
59187 DECHY

Arrondissement de Dunkerque

- ANDRES Frédéric
1507, rue d'Armentières
59850 NIEPPE
- CLAYES Benoit
30 rue du musée

59270 BAILLEUL

- DUBOIS Bernard
82, rue de Bergues
59470 WORMHOUT
- GOIDIN Pierre
20, rue de l'Abbé Choquet
59140 DUNKERQUE
- LALLEMAN Philippe
15, chemin de la Rose
59380 BIERNE
- LEFEVER Jean-Marie
12, rue David d'Angers
59140 DUNKERQUE
- PLATEVOET Céline
58, rue Nationale
59270 METEREN
- RANDRIAMIHAMINA Rija
26 rue de Bourgogne
59140 DUNKERQUE
- VERNIEST Laurent
Maison de santé
20 avenue de la République
59114 STEENVOORDE

Arrondissement de Valenciennes

- BAUMAN Didier
8, rue Jean Jaurès
59410 ANZIN
- DEVOTTE Franck
116, rue Henri Barbusse
59220 DENAIN
- LEJAY Dominique
200, rue Jean Jaurès
59690 VIEUX CONDE
- LENFANT Jean-Pierre
5 rue Mathieu Dumoulin
59230 ST AMAND LES EAUX
- LISSE Henri-Jean
406, rue du Grand Sart
59226 LECELLES
- MERCIER Gilles
3, rue du Maréchal Soutt
59970 FRESNES SUR ESCAUT
- ROBILLARD Dominique
392, rue Jean Jaurès
59860 BRAY-SUR-L'ESCAUT
- RIDON Marc
392, rue Jean Jaurès
59860 BRAY-SUR-L'ESCAUT
- GALAND Christophe
392 rue Jean Jaurès
59860 BRAY-SUR-L'ESCAUT

SPECIALISTES :

Anesthésiste-Réanimateur-urgentiste

- BABE Marie-Anne

Centre hospitalier
Rue Barbleux
59100 ROUBAIX

Angéologie

- PONCHAUX Christian

42, rue de Bailleul
59190 HAZEBROUCK

- PONCHAUX Francine

CH Armentières
112, rue Sadi Carnot – BP 189
59421 ARMENTIERES

Cancérologie

- CARLIER Damien

Centre Léonard de Vinci
Route de Cambrai
59187 DECHY

- COCHE-DEQUEANT Bernard

Centre Oscar Lambret
3, rue F Combemale – BP 307
59020 LILLE CEDEX

- DUFOUR CUISSET Chantal

Clinique des Dentellières
Centre de cancérologie
8 avenue VAUBAN
59300 VALENCIENNES

Cardiologie

- AKKADACH Aziz

35, quai des mines
59300 VALENCIENNES

- DUMORTIER Daniel

312 Rue Félix Demesmay
59800 CYSOING

- GENEL Christophe

328, rue Carnot
59150 WATTRELOS

- GHISLAIN Jean-Marie

Polyclinique Val de Sambre
162, route de Mons
59603 MAUBEUGE CEDEX

- JACQUEMART Thierry

126, avenue Foch
59700 MARCQ EN BAROEUL

- TRAISNEL Gilles

128, Boulevard Vauban
59000 LILLE

Endocrinologie

- LAMOTTE Christian

Clinique du Pont Allant

Allée de la polyclinique – BP 80110
59604 MAUBEUGE CEDEX

Gastro-entérologie

- LABERENNE Eric
- MAETZ Denis

Centre hospitalier - BP 109
59113 SECLIN

42, rue de Rubecque
59190 HAZEBROUCK

Gériatrie

- N'DOYE Rokhaya Sipy

Hôpital de Zuydcoote
59123 ZUYDCOOTE

Gynécologie

- DEBODINANCE Philippe

GCS Flandre Maritime
59760 GRANDE SYNTHE

Hématologie

- HUART Jean-Jacques

6 rue Frédéric MOTTEZ
59000 LILLE

Maladies infectieuses

- SENEVILLE Eric

Centre hospitalier
135, rue Président Coty
59208 TOURCOING CEDEX

Médecine Interne

(Médecin agréé jusqu'au 31 décembre 2018)

- WAMBERGUE François

44 Avenue Marx Dormoy
59000 LILLE

Néphrologie

- BOURDON Franck
- LAMOTTE Christian
- VRIGNEAUD Laurence

CH de Seclin rue d'apolda
59113 Seclin

Clinique du Pont Allant
Allée de la polyclinique – BP 80110
59604 MAUBEUGE CEDEX

60 rue de la Louvière
59000 LILLE

Neurologie

- AUTRICQUE Alex
25, Grand Place – BP 50623
59061 ROUBAIX CEDEX
- COURTEVILLE Véronique
20, rue des Canonniers
59000 LILLE
- DEREUX Sophie-Anne
3, rue Faidherbe
59430 SAINT POL SUR MER
- MEIGNIE-RAMON Brigitte
145, rue Jean Jaurès
59500 DOUAI-DORIGNIES

Ophtalmologie

- COURTEVILLE Hugues
15 Place Sébastopol
59000 LILLE
- CARRE POWWELS Sylvie
11 Avenue des Potiers
59500 DOUAI

O.R.L.

- CAZE Alexandre
23 rue DANTON
59950 AUBY
- MARCHANT Hadelin
6 Bis Rue Fockedeu
59140 DUNKERQUE

Orthopédie-Traumatologie

- HUE EMMANUEL
25, Grand Place – BP 50623
59061 ROUBAIX
- LEBRUN Mathieu
Polyclinique du Val de Sambre
162 route de Mons
59600 MAUBEUGE

Pneumologie

- BURE Marc
Clinique du Bois
144, avenue de Dunkerque
59000 LILLE
- MAETZ GRANDAMME Edith
Centre hospitalier de Douai
Rue de Cambrai
59500 DOUAI
- PAGNIER Francis
340 place de Barlet
59500 DOUAI
- WATRIGANT Yves
17, Quai de Cherbourg
59200 TOURCOING

Psychiatrie

- AIT-MENGUELET Améziane
9/11, rue Barbier Maes
59000 LILLE
- BELJAOUAOUI Abdellatif
Centre hospitalier de Cambrai
516 Avenue de Paris – BP 389
59407 Cambrai cedex
- COQUIDE-PRUVOST Marie-Claire
Centre hospitalier
25 B Rue Jean Jaurès
59220 DENAIN
- DE BLAS HOUDIN Caroline
EPSM Lille Métropole
59287 ARMENTIERES
- DUFOUR Michaël
CMP – 6-8, rue Percepain
59300VALENCIENNES CEDEX
- FLEURY Emmanuel
17, place du Maréchal Leclerc
59000 LILLE
- FRANCO Bruno
13 place Jean Bart
59140 DUNKERQUE
- HADOUN Djamel
Centre hospitalier
516, avenue de Paris – BP 389
59407 CAMBRAI CEDEX
- HOLMES ALEC
CMP – 13 Boulevard Gambetta
59200 TOURCOING
- IDRISSE MACHICHI Khaled
Centre hospitalier – BP 389
516, avenue de Paris
59407 CAMBRAI CEDEX
- LAMOY Jean-Pierre
19, rue des Trois sœurs FOGT
59580 ANICHE
- LECLERCQ Guillaume
240, avenue de la République
59110 LA MADELEINE
- LEDUC Damien
75 rue Jean Jaurès
59410 ANZIN
- LEFEBVRE Bernard
EPSM des Flandres
790, route de Loche
59270 BAILLEUL
- LEIGNEL Carole
CMP « Les Caps »
119 bis, rue du Gal de Gaulle
59110 LA MADELEINE
- LESAGE Raymond
Appartement 81 – Résidence Vauban C
59600 MAUBEUGE

- LEVEQUE Philippe
- LORIDON François
- MORAWSKI Piotr
- NOTARDONATO Laurent
- PERAULT Pascal
- PLATTEAU Sylvie
- POT Stéphane
- POURPOINT Jean-Louis
- PRIZAC Jérôme
- ROELANDT Jean-Luc
- SABOUNTCHI Thierry
- SAMAILLE Etienne
- THOMAZEAU Eric
- VAN-NEDERVELDE Catherine
- VERMELEN Philippe
- VERMEIL Tony
- ZEGHLACHE Khadra

76 rue de l'Amiral de Ruyter
59140 DUNKERQUE

240, avenue de la République
59110 LA MADELEINE

Centre hospitalier – BP 20026
59611 FOURMIES CEDEX

EPSM des Flandres
790, route de Locre – BP 139
59270 BAILLEUL

47, rue Roger Salengro
59260 HELLEMMES

140 rue Charleroi
59100 ROUBAIX

Clinique du Nouveau Monde
2, rue du Nouveau Monde
59100 ROUBAIX

EPSM des Flandres
790, route de Locre
59270 BAILLEUL

2, rue Saint-Michel
59500 DOUAI

CCOMS
Maison médicale
1 avenue du Président Kennedy
59370 MONS EN BAROEUL

EPSM des Flandres
790 route de Locre
59270 BAILLEUL

76 rue de l'Amiral de Ruyter
59140 DUNKERQUE

Centre hospitalier de Valenciennes
Rue V. Hornmez
59880 SAINT SAULVE

Hôpital Lucien Bonnafé
140, rue de Charleroi
59100 ROUBAIX

Centre Hospitalier de Cambrai
USIP – 516, avenue de Paris – BP 389
59407 CAMBRAI CEDEX

38 rue du Maréchal Foch
59100 ROUBAIX

CPAA
2, rue Desaix
59000 LILLE

➤ VERMELEN Philippe

Centre Hospitalier de Cambrai
USIP-516, avenue de Paris
BP 389
59407 CAMBRAIX cedex

➤ VERMEIL Tony

38 Rue Maréchal Foch
59100 ROUBAIX

➤ ZEGLACHE Khadra

CPAA
2 Rue Desaix
59000 LILLE

Rhumatologie

➤ DELEZENNE Antoine

4 Rue Jean Jaurès
59170 CROIX

➤ GAMBIER Yves

Parc Athéna (Athéna 1)
64 Avenue Alfred le François
59200 TOURCOING

➤ POUYOL François

7 ter Boulevard Louis XIV
59000 LILLE

➤ SIVIGNON Anne

90 Rue Alphonse Mercier
59000 LILLE

➤ WISNIEWSKI Michel

2 Avenue du Clos
59230 SAINT AMAND LES EAUX

Article 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 4 août 2015 et ses additifs.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés.

Fait à Lille, le

12 JUL. 2018

Pour le Préfet,
La Directrice Départementale
De la Cohésion Sociale du Nord par Intérim


Laurence LECOUSTRE